

**FCPE Marne
1, bis rue Xavier Dizi
51100 Reims**Châlons-en-Champagne,
Le 11 mars 2020

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre circulaire adressée à tous les candidats aux élections municipales au sujet des écoles publiques. Sachez que ce sujet me tient particulièrement à cœur. Mon équipe a d'ailleurs fait de l'éducation une des trois priorités de son projet pour le mandat 2020-2026.

Au niveau des moyens alloués aux écoles, la Ville de Châlons-en-Champagne attribue chaque année un budget d'environ 175.000 euros pour l'ensemble de ses 25 écoles primaires, élémentaires et maternelles.

Ce budget est réparti de manière parfaitement équitable entre les différentes écoles en fonction du nombre d'élèves. Le montant est d'environ 50 € par élève. Une bonification de 351 € est attribuée aux écoles accueillant des dispositifs spécifiques (Rased, Ulis...).

A noter, les sommes allouées sont réparties en trois budgets destinés à financer le fonctionnement courant (fournitures), les équipements et les déplacements. Mais au sein de chaque école, les trois fonds sont fongibles.

Au niveau des maternelles, il y a actuellement 55 ATSEM pour 60 classes. Leurs missions ont été largement revalorisées dans le cadre des réformes successives des rythmes scolaires. Elles sont ainsi responsables des animations périscolaires et ont suivi, pour ce faire, des formations.

Au niveau des activités périscolaires, je pense important de souligner la qualité des animations qui sont proposées aux enfants, pour développer leur ouverture sur la culture, les sports, les arts, le monde. Nous sommes loin de la garderie que certains ont pu connaître par le passé.

Pour le prochain mandat, nous souhaitons renforcer la maîtrise du français et de l'anglais ainsi que l'apprentissage du numérique. Les activités périscolaires seront un bon moyen d'y parvenir. Par exemple, nous prévoyons d'organiser certaines activités en anglais avec des intervenants dont la langue maternelle est l'anglais.

Pour ce qui concerne la restauration scolaire, je souhaite tout d'abord préciser que la Ville de Châlons-en-Champagne a fait le choix d'avoir une cuisine centrale fonctionnant avec du personnel municipal. Les tarifs sont naturellement adaptés aux revenus des familles. L'application du quotient familial permet ainsi d'échelonner le prix d'un repas de 2,02 € à 7,80 €. La ville prend en charge 82% du coût du repas.

Tous les enfants des écoles publiques ont accès à la restauration scolaire, quelle que soit la situation de leurs parents. Cette année, 54 % des enfants fréquentent la restauration scolaire.

Les menus de la restauration scolaire sont élaborés par des nutritionnistes en respectant les consignes du Plan National Nutrition Santé. A l'heure actuelle, 48 % des produits utilisés par la cuisine centrale sont issus de filières locales. Notre objectif est d'augmenter progressivement ce taux.

Toutes les viandes proviennent de la région Champagne-Ardenne. Tous les poissons sont certifiés issus de la pêche responsable. 40 % des légumes frais proviennent d'exploitations implantées à moins de 200 km de Châlons.

J'ajoute que nous avons lancé l'expérimentation du petit-déjeuner à l'école, une fois par semaine, dans deux écoles élémentaires, et les produits proposés aux enfants dans ce cadre proviennent des producteurs locaux, via leur magasin de producteurs *La Ferme du Centre*.

Au niveau des produits issus de l'agriculture biologique, notre engagement est de servir au moins un aliment biologique à chaque repas pour nos enfants.

Actuellement, nous servons un repas végétarien par semaine. Nous surveillons le taux d'acceptation de ces plats par les enfants et nous tirerons les enseignements de cette expérimentation pour décider s'il est pertinent d'en augmenter le nombre.

Au niveau des **transports scolaires**, il convient de préciser que l'implantation de nos écoles maille le territoire de la commune et permet donc à de nombreuses familles de venir à l'école à pied. En complément, notre objectif est d'organiser un réseau de pistes cyclables qui desservira toutes les écoles. Nous encouragerons d'ailleurs les enfants à se former à la pratique du vélo via la formation « savoir rouler à l'école ». L'association de la Prévention routière de Châlons est d'ores et déjà identifiée comme partenaire potentielle de cette opération.

Au niveau de la **sécurité** des abords des écoles, un important plan d'investissement a été engagé. Des zones de sécurité ont été créées devant tous les établissements scolaires où le stationnement et l'arrêt des véhicules sont interdits. Des dispositifs physiques (bornes, extension de trottoirs...) ont été réalisés sur plusieurs années. En 2019, le budget de ces travaux représente la somme de 30.000 €. Enfin, il convient de saluer aussi le travail de nos 16 ASE (Agents de Surveillance des Ecoles) qui contribuent à la sécurité des abords des écoles, ainsi que les patrouilles régulières de la police municipale aux heures d'entrée et de sortie des écoles pour « discipliner » les parents automobilistes.

Soucieux de permettre à nos enfants d'étudier dans des locaux de qualité, nous avons effectué un diagnostic de tous les **bâtiments scolaires** au niveau du plomb et de l'amiante et nous avons entrepris les travaux pour supprimer ces matériaux quand cela était nécessaire. Nous avons également effectué un diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les écoles maternelles. Chaque année, de nombreux investissements sont effectués dans nos écoles. Sur l'ensemble du mandat, c'est ainsi 6 millions d'euros qui ont été consacrés aux travaux dans nos écoles.

En ce qui concerne l'**accessibilité**, toutes nos écoles ne sont pas encore 100 % accessibles mais la Ville est engagée dans un AdAP (agenda d'adaptation programmée).

Un effort important a été réalisé au niveau de l'isolation des écoles. A titre d'exemple, nous avons changé 200 fenêtres au cours du dernier mandat. Pour l'avenir, nous nous engageons à supprimer progressivement l'usage de produits chimiques pour l'entretien des bâtiments scolaires et à les remplacer par des produits naturels ou éco-labellisés. Nous planterons davantage d'arbres dans les cours d'école pour créer des îlots de fraîcheur.

Au-delà de toutes ces mesures qui concernent le quotidien des élèves de nos écoles et qui sont donc essentielles, je veux rappeler que le rôle d'une équipe municipale est aussi de préparer les 20 ans à venir. En ce sens, nous avons une responsabilité à l'égard des enfants pour les préparer au mieux au monde qui les attend. C'est pourquoi nous avons fait de la **réussite scolaire** un axe majeur de notre programme.

Aux côtés de l'Education nationale et dans le respect de nos compétences, nous voulons faire en sorte que tous les petits Châlonnais quittent l'école en maîtrisant le français et l'anglais. Le français, parce que c'est notre langue maternelle et c'est la langue du quotidien. L'anglais, parce que c'est devenu bien plus qu'une langue étrangère, c'est un moyen de communication universel.

Nous voulons aussi leur donner les clés du monde de demain en les aidant à maîtriser les enjeux du numérique. C'est dans cette optique que nous avons informatisé toutes les écoles maternelles et élémentaires de notre ville. Cela représente 98 tableaux numériques interactifs et 445 tablettes tactiles. Nous continuerons à suivre l'évolution des techniques numériques pour que nos jeunes apprennent sur du matériel à jour.

Espérant avoir répondu à vos attentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.



Benoist Apparu